

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le, 12 décembre DE L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS à 18h30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance à l'espace Jacques Monod, sous la présidence de :

Madame Maryline DESLANDES, Vice-présidente,

Etaient présents : MM. Lahsaine AIT BABA, Christophe COPLO, Eric HEBERT, Dominique LEGO, Christophe THIESSE,
Mmes Inci ALTUNTAS, Catherine BATAILLE, Sylvie CARDONA-GIL, Pascale DUMONTIER, Catherine DUVALLET, Annick GASCHER,

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : MM. Marc-Antoine JAMET, Benoit BALUT.

Absents non excusés : MM. Thomas BOUREZ, Patrick HUON,
Mme Brigitte ROIX.

Avai(en)t donné pouvoir :

**M. Lahsaine AIT-BABA
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.**

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : Mmes Sonia ROSSIGNOL, Manuela MAITREL, Sophie BOYER.

DATE DE SEANCE
12 décembre 2023

DATE DE CONVOCATION
6 décembre 2023

DATE D'AFFICHAGE
15 décembre 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 16

PRESENTS 12

PROCURATION(S) 0

VOTANTS 12

La Vice-présidente certifie que la présente délibération a été télétransmise à la Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité.

Certifiée conforme et exécutoire.

Notifiée aux intéressés.

La Vice-présidente

Délibération n° 6

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FONDS D'APPUI AUX TERRITOIRES INNOVANTS

Mme Maryline Deslandes, Vice-présidente, expose aux membres du Conseil d'administration.

La commune de Val-de-Reuil attache une attention particulière au bien vieillir de ses aînés.

Nous devons en effet faire face à de nouveaux enjeux démographiques, et notamment le vieillissement de la population, autant que nous inscrire dans un engagement fort sur la thématique de la démarche inclusive et de prise en compte des besoins multidimensionnels de cette population notamment celle résidant en quartiers prioritaires de la ville.

Afin de structurer notre politique d'accompagnement du vieillissement « Bien Vieillir Dans son Quartier », la municipalité est engagée dans un processus de labélisation « Ville Amie des Aînés » et le CCAS, porteur de ce projet, souhaite déposer auprès du Fonds d'Appui aux Territoires Innovants une demande de subvention visant à accompagner la collectivité, par le biais d'un cabinet spécialisé, avec pour objectif de :

- Établir un diagnostic territorial des besoins et des ressources
- Structurer une gouvernance de « Bien Vieillir Dans son Quartier »

Les auditeurs sélectionnés, labélisés « Ville Amie des Aînés », proposent sur une année :

- Un état des lieux statistiques et démographiques regroupant les indicateurs obligatoires pour l'obtention du label « Ville Amie des Aînés »
- Un audit participatif auprès des habitants de plus de 60 ans et de leurs aidants
- Une sensibilisation des élus, des professionnels acteurs locaux
- La structuration d'une gouvernance et la constitution des instances (comité de pilotage et comité technique)

Le Fonds d'Appui aux Territoires innovants est sollicité pour un montant de 20 000€, ce qui correspond à la dépense à engager auprès d'un cabinet conseil.

Sur la base de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil d'administration de :

- **AUTORISER**, M. le Président, ou son représentant, à demander cette subvention auprès du Fonds d'Appui aux Territoires Innovants et signer tous documents s'y référant.

Le Conseil d'administration, Après en avoir délibéré, (Vote)

- **AUTORISE à l'unanimité**, M. le Président, ou son représentant, à demander cette subvention auprès du Fonds d'Appui aux Territoires Innovants et signer tous documents s'y référant.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure, représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME

La Vice-présidente,

Maryline DESLANDES